

Ottawa, le jeudi 1er février 2018

L'hon. William Francis Morneau

Député de Toronto Centre

Ministre des Finances

Ministère des Finances

90, rue Elgin

Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Objet : Budget fédéral 2018-2019

Monsieur le Ministre,

C'est avec grand plaisir que je vous transmets les demandes de la communauté franco-ontarienne en vue du dépôt du prochain budget du gouvernement du Canada. En tant que Franco-Ontarien.ne.s, nous sommes fier.e.s depuis toujours de notre participation à l'essor économique de notre pays. Aujourd'hui, nous portons notre regard vers l'avenir.

La communauté franco-ontarienne souhaite que le gouvernement du Canada prenne des actions dans son prochain budget dans trois sphères d'activité: les langues officielles, l'immigration francophone ainsi que les arts et la culture. Une aide fédérale est également demandée pour certains de ses organismes afin qu'ils puissent faire une transition en douceur vers le nouveau salaire minimum en Ontario.

Investir dans nos langues officielles

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) demande au gouvernement du Canada de réinvestir de façon importante dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Le gel du financement de la *Feuille de route sur les langues officielles* depuis dix ans fait mal à notre communauté. La Feuille de route actuelle arrivant à échéance le 31 mars prochain, le gouvernement du Canada a une occasion en or d'investir dans le renouveau de nos communautés.

Le conseil d'administration de l'AFO a adopté à l'unanimité une résolution à cet effet lors de sa rencontre du 17 au 19 novembre dernier. Cette résolution demande au gouvernement canadien:

- de doubler le financement destiné aux organismes de langue officielle provenant de la Feuille de route, le faisant passer de 55 M \$ à 110 M \$ par année;
- d'accorder le tiers du financement destiné aux organismes de langue française en situation minoritaire aux organismes franco-ontariens.

Par ailleurs, la communauté franco-ontarienne déplore le sous-financement des organismes francophones de l'Ontario en comparaison à celui des autres provinces canadiennes. Représentant près de 54 % de la population francophone canadienne vivant en situation minoritaire, les organismes franco-ontariens ont reçu 23 % du financement de Patrimoine canadien destiné à la société civile en 2015-2016.

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario ne souhaite pas que le gouvernement du Canada sabre dans le financement accordé aux organismes de la société civile des autres provinces canadiennes pour augmenter le financement des entités de l'Ontario. Par contre, nous souhaitons que votre gouvernement profite d'une bonification importante du Plan d'action pour rétablir un meilleur équilibre dans le financement.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada double le financement destiné aux organismes de langue officielle provenant de la *Feuille de route sur les langues officielles*.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada accorde le tiers du financement destiné aux organismes de langue française en situation minoritaire aux organismes franco-ontariens.

Investir dans l'immigration francophone

Dans le cadre de la plus grande consultation des francophones de l'Ontario, en 2015, les Franco-Ontariens ont été clairs: le recul du poids démographique des francophones est un

des cinq enjeux les plus importants auxquels notre communauté devra faire face d'ici 2025. Les résultats du dernier recensement indiquent que les Franco-Ontariens ont raison de craindre pour la survie à long terme de notre communauté, notre poids démographique étant passé de 4,6 % à 4,4% entre 2011 et 2016.

L'une des solutions identifiées par notre communauté est l'immigration francophone. Alors que le gouvernement du Canada s'est fixé une cible de 4,4 % en matière d'immigration francophone dans les communautés en milieu minoritaire et que le gouvernement de l'Ontario souhaite atteindre 5 %, il y a toujours loin de la coupe aux lèvres. Au cours des dernières années, l'Ontario a accueilli annuellement environ 2 % d'immigrants francophones. Depuis l'adoption par le gouvernement de l'Ontario de sa cible en immigration francophone, en 2012, nous accusons un retard de plus de 13 000 immigrants francophones.

En 2017, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario a publié le *Livre blanc sur l'immigration francophone en Ontario*. Cet ouvrage, paru à la suite de plusieurs consultations en groupe et individuelles dans les quatre coins de la province et d'une recherche documentaire exhaustive, a pour objectif de dresser l'état des lieux dans ce dossier et de soumettre des solutions aux différents paliers de gouvernement et à notre communauté en vue d'atteindre les cibles gouvernementales et d'assurer une pleine intégration de nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants.

Le prochain budget fédéral peut venir en aide à la réalisation de nos objectifs en investissant dans les organismes et les institutions des collectivités francophones de l'Ontario, et ce, dans l'esprit du « par et pour ».

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario, réinstaure et finance adéquatement l'initiative de développement de « collectivités accueillantes » dans toutes les collectivités francophones de l'Ontario, dans une approche intergouvernementale, interministérielle et intersectorielle dans tous les secteurs de développement d'une collectivité (éducation, petite enfance, santé, services sociaux, développement économique, alphabétisation et compétences essentielles, justice, arts et culture, communications, etc.) pour créer les conditions, les relations interpersonnelles et le climat requis pour accueillir, intégrer et inclure les réfugiés, les nouveaux arrivants, leurs familles et leurs proches.

Investir dans les arts et la culture francophones

Grâce à la participation financière de Patrimoine canadien, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario a pu produire et publier trois livres blancs en 2017.

Le Livre blanc sur les arts et la culture francophones en Ontario a été publié à la suite d'une série d'entrevues individuelles et de 10 consultations publiques qui se sont tenues aux quatre coins de l'Ontario entre décembre 2016 et février 2017. Une recherche documentaire poussée a également permis de solidifier l'ouvrage.

Si « les progrès du secteur ont été nombreux au fil des décennies, la conjoncture est tout de même troublante. »¹

L'état des infrastructures artistiques et culturelles francophones en Ontario est un grand défi pour l'épanouissement de ce secteur. Dans son document *L'état des infrastructures de diffusion en Ontario français*, Réseau Ontario cernait toute une série de difficultés techniques liées à la diffusion des arts de la scène. L'état des infrastructures est un obstacle à la diffusion des spectacles en tournées, les fiches techniques des lieux de diffusion n'étant pas toujours complètes ou suffisamment précises.

Dans l'étude, les auteurs ont noté que 75% des salles se situent dans les catégories « sommaire » et « alternative », soit les deux catégories les plus basses.

Actuellement, plusieurs projets de relocalisation ou de mise à niveau d'infrastructures artistiques et culturelles ont besoin de financement pour aller de l'avant. Parmi ceux-ci, on note :

- la rénovation du Mouvement d'implication francophone d'Orléans, qui n'a pas fait l'objet de travaux majeurs depuis plus de 30 ans;
- la relocalisation du centre culturel La Ronde de Timmins, dont l'édifice a été la proie des flammes et qui est hébergé actuellement dans des locaux temporaires;
- la restauration de l'édifice du Conseil des arts de Hearst, dont le toit coule, causant ainsi des dommages importants à l'équipement;
- La relocalisation du centre culturel Frontenac à Kingston;
- La relocalisation du centre culturel Les trois p'tits points d'Alexandria, qui est dans un édifice beaucoup trop grand depuis la perte non comblée d'un locataire de son bâtiment.

¹ *Livre blanc sur les arts et la culture francophone*, 2017, p. 7

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada investisse dans les infrastructures culturelles et artistiques francophones de l'Ontario.

Appuyer nos organismes dans la transition vers le nouveau salaire minimum

L'AFO a consulté ses membres au cours des derniers mois afin de connaître les impacts de la hausse de la *Loi de 2017 pour l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois*. Cette loi dicte que le salaire minimum en Ontario est passé de 11,60 \$ de l'heure à 14 \$ de l'heure en janvier dernier et sera augmenté une seconde fois le 1er janvier 2019, passant à 15 \$. Alors que l'initiative d'augmenter de façon importante le salaire minimum a été reçue positivement au sein de notre communauté, plusieurs de nos organismes demandent de l'aide gouvernementale afin d'assurer une transition budgétaire en douceur.

L'AFO a constaté que plusieurs centres de la petite enfance, centres culturels, organismes responsables de camps d'été, centres communautaires, institutions et organismes oeuvrant en région éloignée seront parmi les plus affectés de notre réseau.

Le secteur semblant être le plus touché est celui de la petite enfance et des camps d'été. Les organismes pilotant des camps d'été dépendent de la main d'oeuvre étudiante pour fonctionner. Plusieurs moniteurs recevaient un salaire équivalent ou inférieur au salaire minimum actuel. Ces organisations, qui reçoivent leur financement principalement des programmes d'Emploi et Développement social Canada (Emploi d'été Canada, Jeunesse Canada au travail, etc.) devront ainsi augmenter leur masse salariale ou couper dans leurs services en embauchant moins de monitrices et de moniteurs.

Comme les centres de la petite enfance, ils devront faire payer une partie de la facture par leur clientèle, ce qui peut provoquer un exode de la clientèle francophone vers les camps d'été bilingues et anglophones mieux placés pour faire face à ces changements en raison de leur volume de jeunes. Cet impact serait dramatique pour la survie à long terme de notre communauté, l'assimilation frappant plus fortement à un jeune âge. De jeunes enfants et des adolescent.e.s pourraient ainsi perdre des opportunités d'apprentissage en français à un âge critique pour le maintien des acquis et l'amélioration des connaissances de cette langue.

Recommandation 5

Que le gouvernement de l'Ontario du Canada hausse le financement destiné à l'Ontario provenant d'Emploi et de Développement social Canada proportionnellement à la hausse du salaire minimum.

Je vous remercie pour toute l'attention portée à cette correspondance. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou si vous avez des questions ou des commentaires, je vous invite à contacter l'analyste politique de l'AFO, Bryan Michaud, au 613-744-6649, poste 130, ou par courriel à bmichaud@monassemblee.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le président,



Carol Jolin